



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Préservation des missions et des moyens de l'AFPA

Question écrite n° 9503

Texte de la question

M. Emmanuel Grégoire attire l'attention de Mme la ministre auprès de la ministre du travail, de la santé, de la solidarité et des familles, chargée du travail et de l'emploi, sur l'avenir de l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA). Le 26 juin 2025, une mobilisation historique a rassemblé près de 60 % des salariés de l'agence, traduisant l'ampleur des inquiétudes suscitées par les annonces récentes du Gouvernement. Parmi celles-ci figurent le non-remplacement de 1 500 départs à la retraite d'ici 2028, la cession de biens immobiliers, des fermetures ou regroupements de centres, la réduction de l'offre d'hébergement et de restauration, ainsi qu'une trajectoire budgétaire visant à ramener la subvention d'équilibre de 160 millions d'euros en 2025 à zéro en 2029. Ces perspectives, s'ajoutant aux sacrifices déjà consentis depuis 2006, nourrissent la crainte d'un rétrécissement progressif du périmètre et des missions de l'Agence, jusqu'à menacer son existence même. L'AFPA demeure un acteur essentiel du service public de la formation, garantissant l'égalité d'accès à la qualification professionnelle sur l'ensemble du territoire, notamment dans les zones rurales où elle constitue parfois le seul opérateur. Son utilité sociale et économique n'est plus à démontrer : ses formations sont tout aussi efficaces que d'autres dispositifs existants et génèrent des retombées économiques supérieures aux surcoûts de formation. En 2024, ce sont 93 000 personnes qui y ont été formées, dont 50 000 demandeurs d'emploi, ce qui illustre le rôle décisif de l'agence dans l'insertion professionnelle et la lutte contre les inégalités. Il lui demande dès lors quelles garanties le Gouvernement entend apporter quant à la pérennité des missions de l'AFPA, à la préservation de son maillage territorial et au maintien des moyens humains et financiers nécessaires à l'accomplissement de ses missions de service public.

Données clés

Auteur : [M. Emmanuel Grégoire](#)

Circonscription : Paris (7^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9503

Rubrique : Formation professionnelle et apprentissage

Ministère interrogé : [Travail et emploi](#)

Ministère attributaire : [Travail et emploi](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 septembre 2025](#), page 7489